

I.S.S.N. 0181-0588

Bulletin de la
SOCIÉTÉ
DES SCIENCES
HISTORIQUES
ET NATURELLES
DE L'YONNE

Siège et secrétariat
1 rue Marie-Noël, 89000 Auxerre

TOME 136
ANNÉE 2004



ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE
SCIENCES DE LA NATURE, MARIE NOËL

2005

AVIS DIVERS

Dans un but de simplification, les abréviations suivantes conformes à celles employées par les *Annales de Bourgogne*, le sont dans toutes les publications de notre Société. A.B. = *Annales de Bourgogne*, - A.B.S.S. = *Association bourguignonne des Sociétés savantes*, - A.Y. = *Annuaire historique et administratif de l'Yonne (1837-1902)*, - B.A.E.T. = *Bulletin de l'Association d'études de Toucy*, - B.S.A.S. = *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, - B.S.E.A. = *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, - B.S.S.Y. = *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, - E.A. = *Echo d'Auxerre*, - E.J. = *Echo de Joigny*, - P.B. = *Pays de Bourgogne*, - B.S.A.H.T. = *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois*, - S.F.A.Y. = *Société des fouilles archéologiques de l'Yonne*.

La cotisation de membre de la Société, actuellement fixée à 30 € (familiale : 35 €, étudiant : 15 €) par an donne droit au service du bulletin.

Les sociétaires et particuliers désireux d'acquérir des ouvrages publiés par la Société en trouveront ci-dessous la liste et le prix et page 3 de la couverture les renseignements relatifs aux bulletins disponibles. Ils s'adresseront à l'Archiviste, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

La Société recevrait avec reconnaissance des anciennes publications et anciens bulletins possédés par les personnes qui ne désireraient pas les conserver, leur recommandant de prendre contact avec l'Archiviste.

Prière aux sociétaires d'indiquer leur changement éventuel d'adresse au secrétariat de la Société, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

Les remises de fonds (cotisations) doivent être adressées au Trésorier de la Société, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre (C.C.P. 47-76 E Dijon)

PUBLICATIONS DISPONIBLES

Demandez le catalogue gratuit de nos publications. Découvrez les études qui abordent l'histoire de votre commune ou du sujet qui vous intéresse. Outre un grand nombre de bulletins disponibles, la Société fait paraître des études hors bulletin. Pour obtenir le catalogue, écrivez au secrétariat de la Société des Sciences, 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

Pour chaque publication ou bulletin, une réduction de 25 % sur les prix indiqués est consentie aux membres de la Société.

Les frais de port et d'emballage éventuels sont à la charge de l'acheteur.

EN COUVERTURE :
LA CHAPELLE DU LAC SAUVIN (COMMUNE D'ARCY-SUR-CURE)
ET SON ANCIENNE CROIX.

SOMMAIRE

<i>In memoriam</i> Commandant Macaisne (1912-2004)	7
<i>In memoriam</i> Robert Breuiller (1917-2004)	9
Robert BREUILLER, La Puisaye entre 1920 et 1930. Souvenirs d'enfance. Le ramassage des escargots.	11
Fabrice CAYOT, Une occupation protohistorique du site du vieux château à Noyers-sur-Serein	15
Terryl N. KINDER, Où se trouvait la bibliothèque de Pontigny ?	29
Bernard MOREAU, Les distributions de riz dans le diocèse de Sens en 1741 et 1742.	63
Annie BLUTON-RUGET, Les pays de l'Yonne : histoire et aménagement du territoire.	77
Jean-Paul DESAIVE, Du bruit dans la rue. Problèmes de voisinage et de sécurité à Auxerre au XIX ^e siècle.	89
Edmond FRANJOU, M. Barnabé, seul magistrat français ayant eu le courage de résister à Napoléon Bonaparte après le 19 Brumaire.	109
Jean BOUQUIGNY, Fernand Bouquigny et le <i>Bourguignon</i> (1898-1937).	121
Camille ROUYER, Jules Lambert, sa vie, son œuvre (1848-1940).	149
Robert ROUSSEL, Un épisode de la guerre 1939-45 : évasion, solidarité en chaîne.	157
Jacques POUSSARD et Robert GUÉNARD, Les croix du canton de Vermenton	165
Madeleine JAMINET, Flore d'Arcy-sur-Cure, Saint-Moré, Voutenay, La Jarrie, Lac Sauvain et Précy-le-Sec.	225
Hervé CHEVRIER, Table analytique de l' <i>Almanach historique et statistique du département de l'Yonne</i> (1790-1891).	271

Notes

Jacques MOMOT, Une épidémie charbonneuse dans la région de Toucy au début du XIX ^e siècle. Un cas de paléo-pathologie vétérinaire	297
Jean-Claude LIGER et l'association CORA, Les loutres spéléologues d'Arcy-sur-Cure.	303
Benjamin LEROY, Panorama des monnayages bourguignons du Haut moyen âge (V ^e -VIII ^e siècle)	317
Benjamin LEROY, Un denier hybride de Macrin inédit.	337
Jean-Paul DESAIVE, Additions par les sires de La Rivière au Livre de l'Ordre de Chevalerie, de Raymond Lulle, dans un manuscrit conservé à Cambridge.	339
Etienne MEUNIER, La morbidité à Saint-Bris	345
Jean-Pierre ROCHER, Un juge de paix érudit : Benoni Duranton (1816-1886)	361
Marie-Noël : Un poème inédit	365
Comptes rendus des séances de 2004	367
Bibliographie	381
Admissions 2004	397
Table alphabétique	399

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES SCIENCES
HISTORIQUES
ET NATURELLES
DE L'YONNE

Art. 20 du règlement intérieur. - L'Association n'entend donner aucune approbation ou improbation au contenu de ses publications. Les opinions, assertions, omissions ou positions qui peuvent notamment y être relevées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

*La Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne
est aussi présente sur Internet :*

Site : www.sshny.org

Vous désirez des renseignements :

E-mail : arcy@compuserve.com

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES SCIENCES
HISTORIQUES
ET NATURELLES
DE L'YONNE

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE
SCIENCES DE LA NATURE
MARIE NOËL

Fondée en 1847
Reconnue comme
établissement
d'utilité publique
par décret
du 14 janvier 1861

ANNÉE 2004

136^e volume

AUXERRE
SIÈGE ET SECRÉTARIAT
DE LA SOCIÉTÉ

1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre



2005

Jean-Claude Liger et l'Association Cora

Les loutres spéléologues d'Arcy-sur-Cure

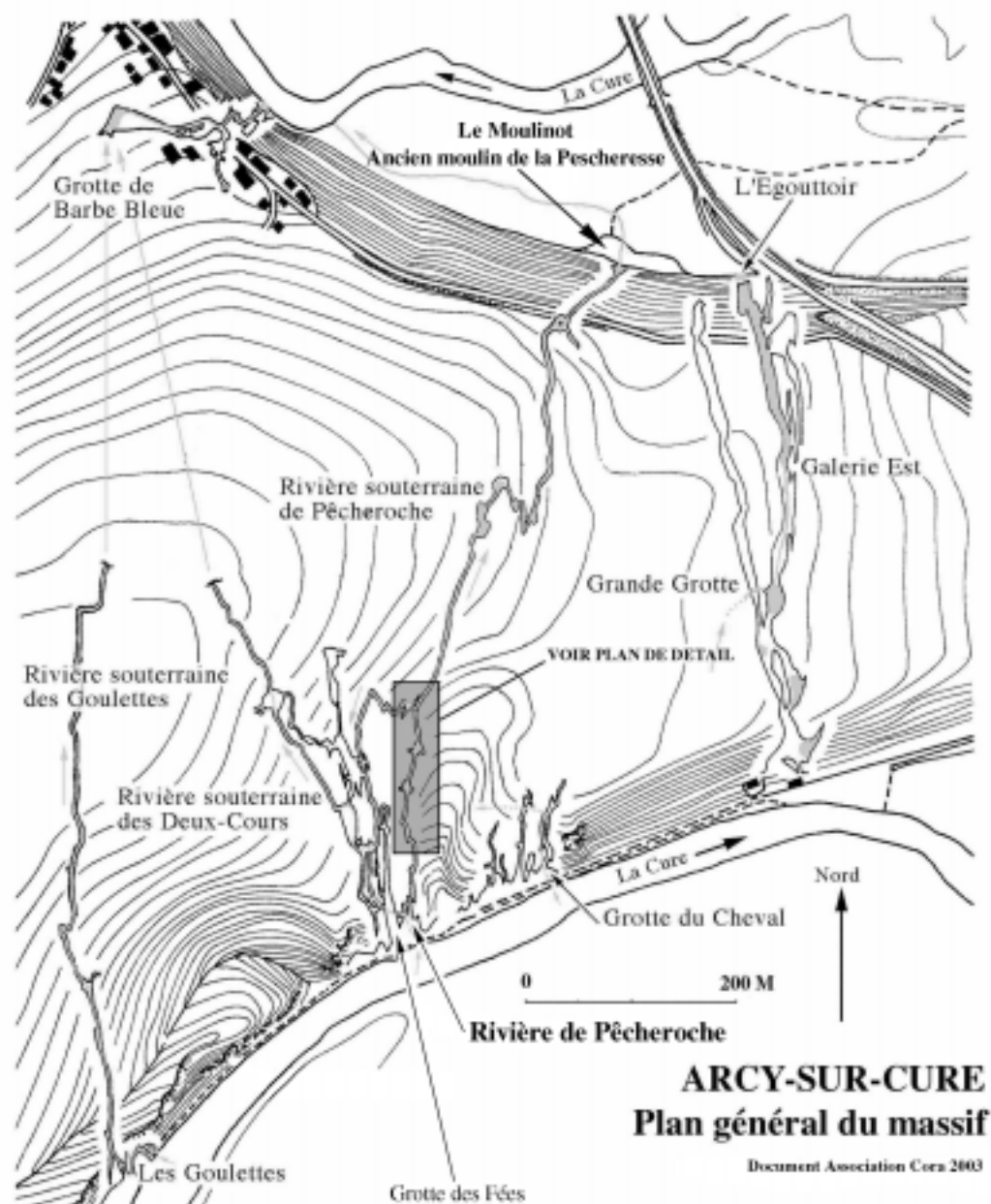
L'exploration « à l'air libre » du réseau de Pêcheroche rendue possible par abaissements successifs de plusieurs plans d'eau, et dont l'accès était jusqu'alors réservé aux seuls plongeurs, nous a livré des découvertes pour le moins inattendues.

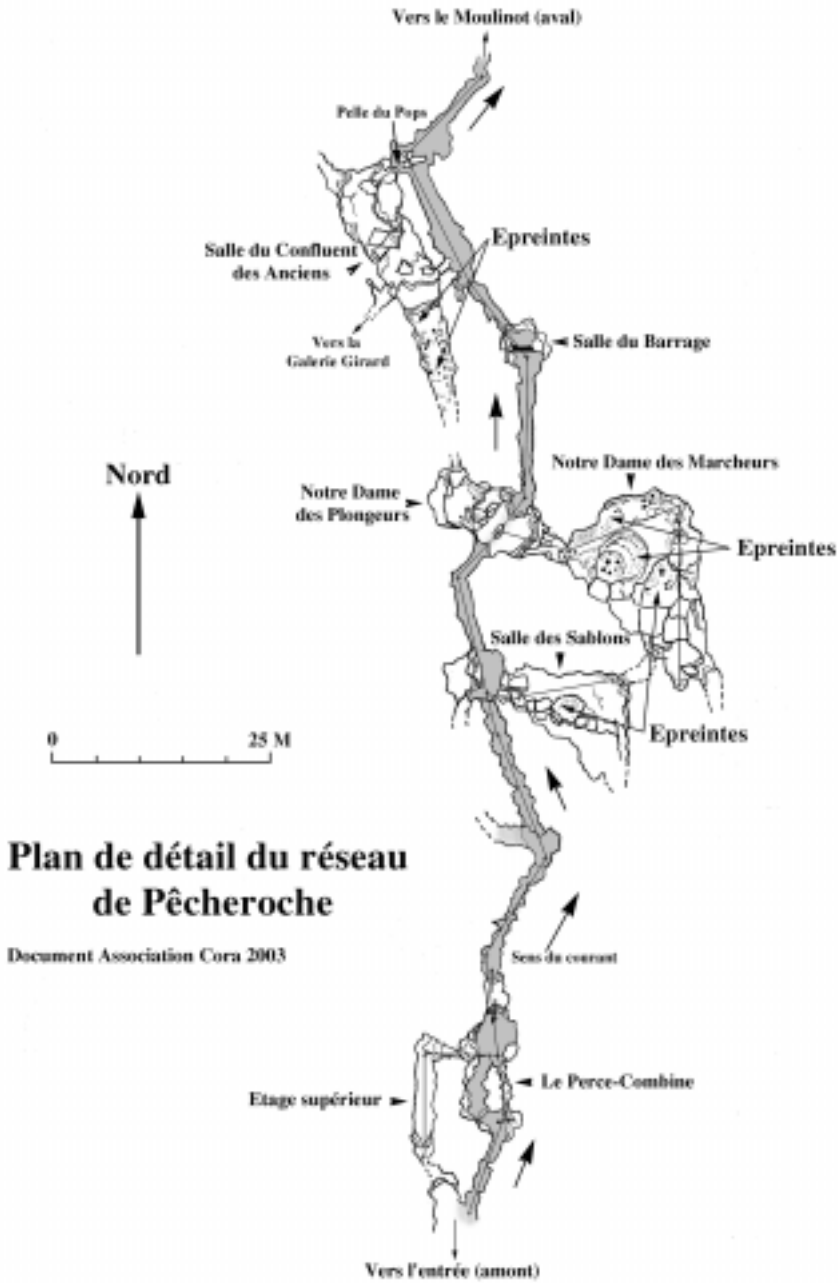
Rappelons tout d'abord, que ce réseau a été inventé (1) en novembre 1969 par quatre plongeurs du Groupe Spéléologique Yonne et Vercors, et que depuis, il n'avait été parcouru que quelques rares fois, jusqu'à la traversée complète du massif d'Arcy-sur-Cure le 18 novembre 2000 (2). C'est peu de dire que les préoccupations des différents spéléo-plongeurs étaient alors uniquement de l'ordre de l'exploration pure et simple. Ainsi les différentes salles découvertes en 1969 avaient-elles été à peine reconnues, ou même seulement entrevues.

Il en est tout autrement lorsque l'on peut se déplacer dans le réseau « à l'air libre », sans le lourd et encombrant matériel de plongée. C'est ainsi que lors des toutes premières expéditions, nous avons remarqué quelques traces et indices de présence d'animaux sur les coulées stalagmitiques ou le sol concrétionné de la

(1) On emploie en effet ce mot d'invention pour désigner la connaissance, donc la découverte, d'un réseau souterrain, d'une grotte, ou d'un gouffre.

(2) HAID (Arnold) et RADET (Philippe), « Réalisation de la première percée hydrologique du massif coralien d'Arcy-sur-Cure », *Spelunca*, n° 92, 4^e trimestre 2003, p. 31-38. – ASSOCIATION CORA, « Le rêve réalisé, en hommage au spéléologue Gérard Méraville », *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 2000, t.132^e – COUTURAUD (Alain), « De la source du Moulinot vers le réseau des Fées... un exutoire du système d'Arcy (Yonne) », *Sous le plancher*, 1996, n° 11, p. – CHOCAT (Marc) et COUTURAUD (Alain), « Source du Moulinet (Arcy-sur-Cure, Yonne) », *Spéléo-club de Paris, Info plongée*, 1986, n° 45, p. 4. – POMEY (Patrice), « Récits des expéditions plongée-spéléo à Arcy-sur-Cure, » *Bulletin du Groupe Spéléologique Yonne et Vercors*, 1976, n° 9 – POPLIN (François), « Découvertes spéléologiques récentes dans le massif d'Arcy-sur-Cure », communication avec projections, *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 1969-70, t.103, p. 327-328.





Salle du Confluent des Anciens. Mais c'est seulement lors de la découverte de la Salle de Notre-Dame des Marcheurs (3) par Thomas Millereaux que le caractère exceptionnel de ces indices, que nous avons identifiés comme des fécès (4) de carnivores semi-aquatiques, nous est apparu.



*Salle Notre-Dame des Marcheurs
Photo J.-C. Liger, collection Cora/La Varenne*

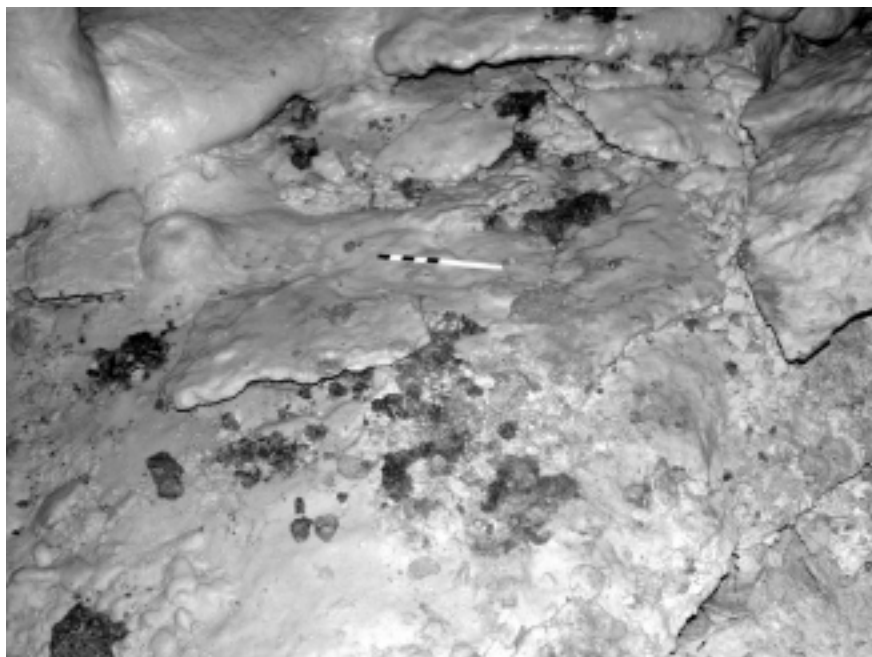
Le sol de cette salle, que nous étions les premiers à parcourir, était parsemé de fécès, très bien conservées, et presque toujours situées au-dessus du niveau supérieur des eaux, là où le sol est « propre », c'est-à-dire sur des massifs ou sols concrétionnés. Une cuvette, située en contrebas du sol actuel, était littéralement tapissée de fécès désagrégées.

Un riche concrétionnement, avec de très nombreuses stalactites excentriques et draperies font par ailleurs de cette nouvelle salle une des plus belles de tout le massif d'Arcy-sur-Cure (5).

(3) Ainsi dénommée par opposition à Notre-Dame-des-Plongeurs, salle située juste de l'autre côté de la rivière souterraine et baptisée par les plongeurs du G. S.Y.V. en 1969.

(4) Fécès (ou fèces) : N f. pl. Excréments solides de mammifères ou crottes.

(5) La salle des Sablons, située juste quelques mètres au sud, est également très bien ornée et là aussi, de nombreuses épreintes sont présentes sur les sols concrétionnés.



*Zone d'épreintes dans Notre-Dame des Marcheurs
Photo J.-C. Liger, collection Coral/La Varende*

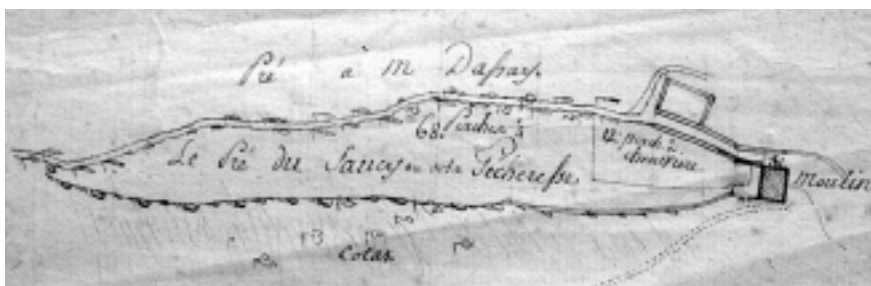
À l'examen détaillé, à la loupe binoculaire, du contenu de ces fécès, nous avons postulé qu'il devait s'agir d'épreintes (6) de loutre car elles étaient majoritairement composées de restes osseux de poissons. Un rapide inventaire a montré qu'il y avait plus d'une centaine d'épreintes dans cette salle, il devait donc s'agir d'un lieu régulièrement fréquenté par les animaux, quoiqu'il se situât à plus de 250 mètres de l'entrée, avec au moins trois siphons en temps « normal ». Ces loutres ont également laissé de très nombreuses traces de griffes et de glissades sur les talus argileux qu'elles devaient gravir pour atteindre les parties hautes et sèches des différentes salles, probablement à la recherche d'un gîte.

Il nous faut maintenant faire un peu d'histoire pour comprendre, au moins une des raisons de la présence des loutres aussi loin sous terre.

En réalisant la traversée complète du massif depuis la résurgence du Moulinot jusqu'à la Grotte des Fées, distantes de 750 mètres en ligne droite, les plongeurs prouvaient la liaison physique entre les deux cavités ; cependant la résurgence de la rivière de Pêcheroc ne se dénomme pas le Moulinot sans raison.

(6) Epreinte : crotte de loutre.

Il s'agit en fait d'un ancien moulin dont nous avons connaissance au moins depuis le début du XVII^e siècle. Les anciens plans portent le nom de « Moulin de Pêcheroche », par perversion de « Moulin de la Pescheresse », appartenant à l'Abbaye de Vézelay. Ce moulin figure sur le plan cadastral daté de 1786 (ci-dessous) et il cessa de fonctionner quelques années après l'abolition des droits de banalité (7).



*Plan du Moulin de la Pescheresse en 1786
Photo J.-C. Liger, collection Cora/La Varende*

La présence d'un moulin sur la résurgence de la Rivière de Pêcheroche, moulin comportant même un vivier clos de murs, revient à dire que de nombreux poissons fréquentaient les lieux et que, pour nombre d'entre eux, la remontée devait être chose relativement aisée et spontanée. Mais de plus, la prise d'eau du meunier, située de l'autre côté du massif, est l'entrée de la Rivière de Pêcheroche, (celle par laquelle nous pénétrons actuellement dans le réseau), c'est dire que lors de l'ouverture des vannes du bief, de nombreux poissons pouvaient se trouver entraînés dans le flot et alimenter ainsi la rivière souterraine directement par l'amont (8).

Il reste, malgré tout, beaucoup d'interrogations sur la présence de ces loutres : nous n'avons pas retrouvé de squelettes, donc elles devaient aller et venir librement sur le site, mais comment trouvaient-elles le chemin des salles exondées ?

(7) Nous tenons à remercier, encore une fois, notre ami Gabriel de La Varende, le propriétaire des grottes d'Arcy et du domaine du Chastenay, d'avoir bien voulu nous confier l'étude de ses archives dans lesquelles figure, notamment, le renouvellement du bail du moulin de la Pescheresse, bail daté de 1609.

(8) ARRAULT (A.), « Lettre à Monsieur Héreau, professeur de sciences physiques et d'histoire naturelle à l'école normale d'Auxerre », *Annuaire de l'Yonne*, p. 281-286 : « il existait en 1789 une vanne établie par le seigneur de Bois d'Arcy qui servait à élever de quelques pieds l'étiage de la Cure, et permettait à l'eau de s'infiltrer dans la montagne : cette eau suivait une galerie, dont la direction et les dimensions nous sont inconnues, traversait la colline et venait déboucher, dans la vallée, au bas du château, où elle faisait tourner un moulin. Ainsi donc, les flancs de la montagne recèlent une autre grotte, ou pour mieux dire, une petite galerie souterraine dont les issues, imparfaitement fermées, donnent encore accès à l'eau ; ce canal à peu près parallèle à la Grotte d'Arcy, en est la représentation fidèle et doit sa formation à la même cause. »

Et tout particulièrement celle de Notre-Dame des Marcheurs dont l'accès naturel ne permettait pas, à l'origine, le passage d'un corps humain ?

S'agissait-il d'une famille, de plusieurs loutres adultes qui fréquentaient les lieux par alternance ou, plus simplement encore, d'une seule et même loutre qui visita ce garde-manger singulier pendant plusieurs saisons ? L'énigme demeure, jusqu'à plus ample information. Nous savons par ailleurs que le comportement de la loutre est de type individualiste et qu'elle ne vit donc pas en groupe, à de rares exceptions près, même si, parfois, un même site d'alimentation peut être fréquenté par plusieurs individus, à des périodes différentes. Que dire aussi de ses longs trajets souterrains en plongée dans une obscurité totale, même si la loutre est un prédateur essentiellement nocturne et qu'elle est capable de s'orienter et de rechercher ses proies grâce à ses vibrisses (Rosoux, 1998 ; Rosoux et Green, 2004).

Interrogation également en ce qui concerne l'époque de fréquentation du site, même si nous savons que l'espèce a complètement disparu de la région vers 1980 (Bouchardy *et al.*, 1993, 2001) et des rives de la Cure depuis environ 50 ans. Un témoignage capital nous renseigne toutefois sur la fréquentation attestée du réseau de Pêcheroche par ce mustélicidé : il s'agit d'un texte de 1845 dans lequel le propriétaire des lieux, M. d'Estutt d'Assay, fait remarquer à ses hôtes que la rivière qui passe sous le massif d'Arcy contient :

«...dans ses eaux intérieures des carpes, des brochets, des gardons, et laissant même pénétrer des loutres » (9).

Nous savons également que c'est en 1852, lors de la réparation du chemin des rives de la Cure pour le flottage du bois, que les ouvriers obstruèrent le bief dérivant les eaux de la Cure, réduisant quasi totalement l'alimentation en eau du moulin du Moulinot. C'est d'ailleurs en prenant les terres destinées au remblaiement, dans la Grotte des Fées voisine, que les premières découvertes archéologiques d'Arcy-sur-Cure eurent lieu.

Dès la mise en évidence de la présence probable de loutres sous terre, nous avons pris contact avec le spécialiste français de l'écoéthologie de cette espèce, René Rosoux, conservateur-adjoint au Muséum des Sciences Naturelles d'Orléans qui a accepté, avec enthousiasme, de venir sur place vérifier et valider cette découverte singulière.

C'est le 13 juillet 2004 que René Rosoux et Ales Toman (également biologiste de la faune et directeur de la Station biologique de Pavlov, en République Tchèque), ont prospecté la Rivière de Pêcheroche, en compagnie de deux membres de l'Association Cora. Il s'agissait tout d'abord de confirmer que les fécès retrouvées

(9) *L'Union, Journal de l'Yonne*, 26 octobre 1845. Excursion aux grottes d'Arcy de la Société Géologique de France, cinquième journée, Avallon le 19 septembre 1845.

dans les différentes salles du réseau souterrain étaient bien attribuables à la loutre d'Europe (*Lutra lutra*), puis d'analyser les raisons de la présence de cette espèce dans la grotte ainsi que les modes d'utilisation du site par le ou les individu(s).



*Ales Toman, René Rosoux, Danièle Molez dans la rivière de Pêcheroche
Photo J.-C. Liger, collection Cora/La Varende*

Au cours des trois heures passées sous terre, les deux spécialistes ont tout d'abord confirmé notre diagnostic : il s'agissait bien de loutres ! En effet, l'aspect des fèces ainsi que l'état des pièces osseuses ne laissaient aucun doute. Mais, c'était la première fois, en plus de vingt ans de recherches, qu'ils constataient non seulement des indices de présence de loutres en réseau hydrographique souterrain mais des signes probants de marquage territorial et de visites régulières. Selon eux, ceci signifiait que nous nous trouvions devant un cas d'utilisation spatio-temporelle du site très particulier :

– La situation des épreintes dans l'espace et leur position montrent qu'il s'agit de marquages territoriaux, étalés sur une longue période temporelle. Le dépôt de nombreuses épreintes sur des plates-formes étagées, des stalactites et des roches en saillies en sont un indice tangible. Vu le nombre, le site devait être très fréquenté par plusieurs individus, voire par une famille.

– A cette époque, le réseau hydrographique de la Cure devait être exploité par plusieurs loutres. Les animaux devaient faire des allées et venues régulières entre les eaux de surface et les eaux souterraines. Il existait donc sur place ce que les éthologues appellent une « pression de voisinage » et donc l'existence d'une territorialité et de relations agonistiques (10).

– Toutefois, si l'analyse des traces de pas et de glissements a permis de distinguer quelques rares empreintes de pattes de loutres adultes, nous n'avons pas pu déterminer si elles étaient attribuables à plusieurs individus.

– Il est probable que nous ayons affaire à un site d'alimentation plutôt qu'à une zone de refuge et de mise bas. L'éventualité de la présence d'une catiche, pour l'élevage des jeunes, est à écarter car les loutrons nagent très mal et sont incapables de plonger pendant les premiers mois de leur vie.

– La découverte du site par l'espèce n'est probablement pas fortuite ; c'est sans doute la présence de « pièges à poissons » dans les réseaux souterrains entrecoupés par les siphons qui a attiré les loutres dans les grottes. En effet, elles sont parfaitement capables de repérer la présence de proies rien qu'à l'odeur colportée par les eaux. Ce qui signifierait que les mustélidés ont d'abord eu accès à la grotte par l'aval, c'est-à-dire par le bief inférieur du moulin du Moulinot.



Loutres dans un environnement de cavernes

Extrait de l'ouvrage de Gervais sur les Histoires Naturelles. Ordres, familles, genres et espèces de la classe des mammifères, Ed. L. Curmer, Paris, 1855, 331 p.

(10) Relations qui régulent les distances et les rapports entre individus.

Quelques prélèvements d'épreintes ont été réalisés afin d'inventorier les proies ingérées (notamment les poissons et les batraciens). Il apparaît que celles-ci, en grande majorité des poissons, appartiennent tant aux espèces de faciès lenticules (eaux calmes) qu'à celles des faciès lotiques (eaux rapides). L'analyse qualitative des épreintes réalisée par le Muséum des Sciences Naturelles d'Orléans et par Roland Libois, chef de l'Unité de Recherches Zoogéographiques de l'Université de Liège, a mis en évidence la présence des espèces suivantes : chabot, goujon, vairon, loche, barbeau, chevaine, gardon et divers autres cyprinidés à double rangée de dents pharyngiennes non identifiables.

Seule une étude complète et systématique des différents lieux de séjour des loutres dans la Rivière de Pêcherocche, ainsi que l'analyse des proies, pourra nous apporter les éléments nécessaires à la compréhension complète de l'utilisation de ce site par ce mustélide. L'accord du propriétaire des grottes, Gabriel de La Varende étant acquis, il reste à mettre au point les conditions techniques favorables à une telle entreprise (accès plus aisé, transport du matériel, éclairage adéquat, séjours prolongés, etc...).

Concernant l'âge de ces dépôts d'épreintes, l'énigme reste entière parce que les laboratoires qui effectuent la datation par le C14 sont à ce jour dans l'impossibilité de dater les ossements de poissons d'eau douce et, actuellement, aucune méthode ne permet de dater ces restes osseux de manière fiable.



Loutre d'Europe (Lutra lutra)

La loutre est un Mustélide semi-aquatique essentiellement piscivore.

Photo : Rosoux de Bellefroid/Pavlov, 2005.

Seul l'aspect des épreintes et des restes trouvés sur le site permet de dire qu'ils sont anciens car tous les éléments sont couverts de concrétions calcaires jaunâtres amenées par les eaux de percolation qui proviennent de la voûte. C'est probablement cette gangue argilo-calcaire qui a permis de conserver les épreintes et les ossements dispersés car, dans la nature, ceux-ci sont dégradés assez rapidement et réduits en cendres après 6 à 10 mois, selon l'exposition et les conditions de terrain.

Des études plus approfondies, notamment à partir d'éventuels os de batraciens anoures (grenouilles, crapauds), s'ils sont présents en nombre suffisant, pourraient permettre au Centre de Datation par le Radiocarbonate de l'Université Claude Bernard de Lyon I (UMR 5138 CNRS), de dater ces dépôts de fécès.

*
* *

La présence des loutres n'est pas la seule découverte que nous avons faite dans la Rivière de Pêcheroche. En effet, sur le sol « provisoirement » asséché de la rivière souterraine nous avons retrouvé de nombreux tessons de poterie dont la datation s'étend de l'Âge du Bronze à nos jours, des objets en bois (sabat, planchette à trous, etc...), et surtout, de très nombreux bois de flottage (des canards) et ce jusqu'à plus de 200 mètres de l'entrée (11).

Tous ces objets ont été introduits et véhiculés dans la caverne par le courant d'eau alimentant le moulin. En effet, le fonctionnement d'un moulin n'est pas continu, compte tenu du travail à faire par le meunier, et en fonction de la réserve en énergie hydraulique. C'est dire qu'à chaque utilisation, l'ouverture du bief d'amont (côté Grotte des Fées) provoquait une brusque et violente montée des eaux, capable à elle seule de pousser les différents matériaux vers l'aval, malgré des passages étroits et l'existence de plusieurs siphons.

La présence des tessons de poterie peut s'expliquer, en partie du moins, par ce que nous venons de dire plus haut : à savoir le comblement du bief par les sédiments « archéologiques » de la Grotte des Fées. Il reste néanmoins surprenant de retrouver si loin sous terre ces tessons de poterie, alors qu'un des siphons fait plus de trois mètres de profondeur !

Quant aux bois de flottage, s'il semble plus normal de les retrouver loin sous terre, notons que cela ne se produit que très rarement dans les autres rivières souterraines d'Arcy. Ces bois pourraient bien nous apporter des éléments de datation, en effet certains d'entre eux portent encore la marque du flotteur sur une

(11) Nous avons même retrouvé des effets personnels (paire de lunettes, crayons, ceinture de plomb, ainsi qu'une pelle !) que nos amis plongeurs du GSYV avaient perdu, ou oublié, dans la caverne en 1969.

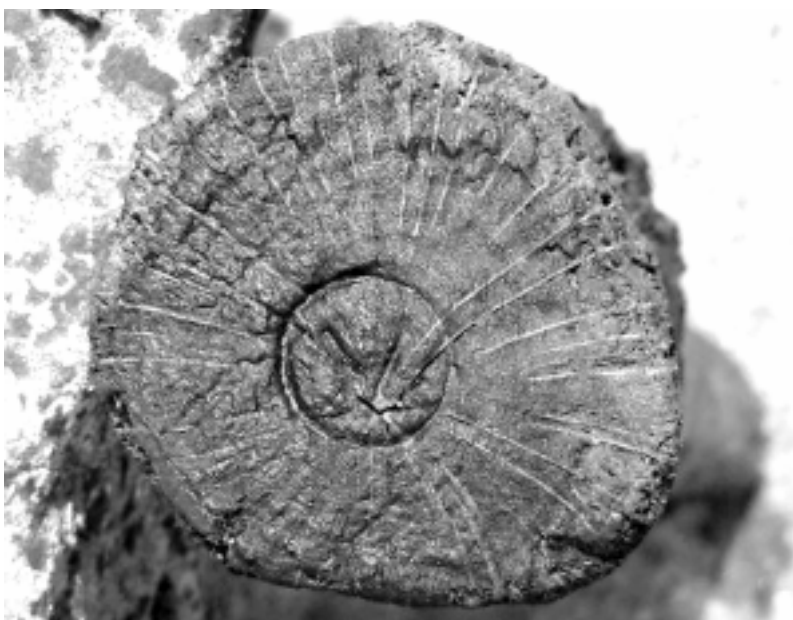


Bois de flottage près d'un siphon
 Photo J.-C. Liger, collection Cora/La Varende

des extrémités et nous connaissons bien les différents signes utilisés par les floteurs de Cure, signes distinctifs des différents propriétaires, leur permettant de retrouver leur bois lors du flottage à bûches perdues. L'étude des cernes de croissance, bien visibles sur la plupart des bois retrouvés (dendrochronologie), pourrait également nous apporter des éléments de datation, mais les analyses sont assez onéreuses. Le flottage sur la Cure se met en place au XVI^e siècle et disparaît à l'aube de la seconde guerre mondiale.

La rivière souterraine de Pêcheroche commence seulement à être systématiquement explorée et il demeure encore de nombreux points à étudier. En particulier, les différentes coupes résiduelles des remplissages argilo-sableux présentes dans toutes les salles et où l'on remarque des vestiges osseux fossiles. Il reste également à comprendre le creusement d'une des salles (Notre Dame des Plongeurs) dont la voûte s'élève à plus de 21 mètres au-dessus du niveau actuel de l'eau. Serions-nous en présence d'un creusement de haut en bas à partir d'un ancien aven sur le plateau (12) ?

(12) Cette hypothèse, certes très hardie, s'appuie sur la présence avérée d'un tel phénomène dans la Galerie du Bienheureux, boyau issu de la Grotte des Fées et se dirigeant vers le Réseau de Pêcheroche où une cheminée verticale de plus de 8 mètres de hauteur semble bien avoir, anciennement, débouché sur le plateau. La présence de pollens de tilleuls, dans la couche argileuse constituant le fond du boyau, ne pouvant s'expliquer que de cette façon.



Marque de flotteur

Photo J.-C. Liger, collection Cora/La Varende

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, la compréhension du fonctionnement de la circulation aquifère dans le massif d'Arcy-sur-Cure va pouvoir s'appuyer sur de nouvelles données objectives. La pose de repères d'altitudes précis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des grottes, permettant une approche nouvelle et fine des mouvements d'eau entre les pertes, les rivières souterraines et les résurgences.

Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu, le propriétaire des grottes d'Arcy, Gabriel de La Varende, sans qui cette découverte n'aurait jamais été possible ; nos remerciements vont également à René et Marie-des-Neiges Rosoux, Roland Libois, Dominique Jammot, Conservateur du Muséum des Sciences Naturelles d'Orléans et à son Service Scientifique. Nous félicitons, en plus, René et Ales pour leur première excursion spéléologique dans le réseau de Pêcheroche à la découverte des « *loutres spéléologues d'Arcy-sur-Cure* ».

Nous sommes également redevables à René et Marie-des-Neiges de la relecture de ce document et de la communication des deux superbes illustrations de loutres.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHARDY (C.), MAURIN (H.), ROSOUX (R.) et TOURNEBIZE (T.), *Evolution de la répartition de la loutre d'Europe (Lutra lutra) en France*, Groupe Loutre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères. Secrétariat de la Faune et de la Flore du M.N.H.N., 1993, 6 pp.

BOUCHARDY (C.), ROSOUX (R.) et BOULADE (Y.), *La loutre d'Europe. Histoire d'une sauvegarde*, Catiche Productions et Libris, 2001, 31 pp.

ROSOUX (R.), *Etude des modalités d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources trophiques chez la loutre d'Europe (Lutra lutra) dans le Marais Poitevin*, Mémoire de thèse de doctorat, Université de Rennes I. 1998, 200 pp.

ROSOUX (R.) et GREEN, (J.), *La loutre*, Ed. Belin Eveil Nature, coll. Approche, n° 30, Paris, 2004, 97 pp.